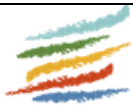


FICHE DE POSTE

 CANNES PAYS DE LÉRINS Communauté d'agglomération de Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins et Théoule/Mer	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES	
	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES CADRE DE VIE – PROPRETE ET INTERVENTIONS URBAINES SERVICE REGIE VOIRIE SIGNALISATION	
Agent Polyvalent – Equipe voirie (H/F)		
Catégorie : A ☐ B ☐ C ☒		
MISSIONS	CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE	
Le service R.V.S rattaché à la D.G.A.S.T. Exploitation Constructions est en charge des travaux d'entretien de voirie et de Signalisation. <u>Missions :</u> • Réalise l'entretien et la réparation de la voirie et des ouvrages • Entretien les équipements, le mobilier urbain et les installations spécifiques • Met en place les dispositifs de sécurité et intervient en urgence pour sécuriser le domaine public • Respecte les règles de sécurité et rend compte des interventions réalisées	• Travail de terrain • 5 jours / 7 En fonction des nécessités de service, des heures supplémentaires peuvent être effectuées de nuit, les week-ends et les jours fériés. Lieu de travail : 13-15 rue de la Praderie – 06150 Cannes la Bocca / Variable sur la commune selon les missions confiées.	
TÂCHES ATTRIBUTIONS	CAPACITES LIEES A L'EMPLOI	
• Assurer le balisage et la sécurisation des chantiers et des interventions sur le domaine public. • Réaliser des travaux de maçonnerie et de réparation de voirie (bordures, dallages, mobilier, nids-de-poule, enrobé à froid). • Poser, déposer et transporter le barriérage ainsi que les dispositifs de sécurisation des manifestations. • Intervenir en urgence pour sécuriser le domaine public en cas d'accident, d'intempéries, d'éboulement, de gel ou de risques majeurs. • Effectuer l'entretien des équipements des plages et du mobilier urbain. • Utiliser les matériels et outillages adaptés dans le respect des règles de sécurité. • Renseigner les feuilles de journée et rendre compte des interventions réalisées à sa hiérarchie.	• Manipule les charges et utilise les matériels adaptés en respectant les règles de sécurité • Travaille en équipe et s'adapte aux contraintes des interventions sur la voie publique • Applique les gestes et postures adaptés aux exigences physiques du poste • Respecte les consignes de travail, le code de la route et porte les EPI obligatoires	
FORMATION ET EXPERIENCE		
• Formation dans le domaine de la voirie, de la maçonnerie ou des travaux publics appréciée. • Expérience souhaitée dans les travaux de voirie, maçonnerie ou entretien des espaces publics. • Permis B obligatoire. • CACES ou habilitations spécifiques appréciés (engins, matériels de chantier, équipements de travail).		
CONDITION D'ACCES A L'EMPLOI / GRADE		

Diplôme	
Concours	
DONNEES D.R.H	
Nature des EPI	Port de : Vêtements Haute Visibilité ; chaussures de sécurité ; protections auditives; gants
Références régime indemnitaire	
Grade souhaitable	